



AVIS DE DEUXIEME ET DERNIER CONSTAT D'ABANDON DE CONCESSION

Le Maire de la commune de Lapoutroie informe les descendants ou successeurs de feu(e) Mme LAURENT Marie Anna Joséphine, en son vivant demeurant à Lapoutroie, décédée et à laquelle une concession familiale, n° 17 , perpétuelle, située Côté 1 – Droit – Rangée n° 2 – Tombe n° 11, avait été délivrée dans le cimetière communal de Lapoutroie, par acte en date du 16/05/1895,

Suite au procès-verbal de première constatation de l'état d'abandon de la concession désignée ci-dessus au cimetière de Lapoutroie en date du 11/05/2015 et des différentes formalités de publicité,

Compte tenu de l'expiration du délai de 3 ans faisant suite à la publication du procès-verbal de constat d'abandon – 1^{ère} visite - ainsi que d'une non remise en état à ce jour, Monsieur le Maire de Lapoutroie procédera au deuxième et dernier constat d'abandon de de cette concession, le

05/10/2018, à 16H00

Et les invite, en conséquence, à assister audit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Fait à Lapoutroie, le 05 septembre 2018



Le Maire,
Jean-Marie MULLER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Muller', is written over the printed name of the Mayor.

